



Conseil économique et social

Distr. générale
8 octobre 2004
Français
Original: anglais/espagnol/français
seulement

**Huitième Conférence cartographique régionale
des Nations Unies pour les Amériques**
New York, 27 juin-1er juillet 2005

Documentation de la Conférence

Note du Secrétariat

1. Les langues officielles de la Conférence sont l'anglais, l'espagnol et le français. Comme les ressources seront limitées en matière de traduction et de reproduction des documents sur le lieu de la Conférence, les gouvernements sont priés de faire parvenir leurs documents au Secrétariat de l'ONU le plus rapidement possible et, en tout état de cause, au plus tard le 2 mai 2005. Ces documents doivent être rédigés dans l'une des langues de la Conférence au moins. Ils doivent se rapporter aux questions inscrites à l'ordre du jour provisoire de la Conférence.
2. Les documents peuvent être envoyés au Secrétariat au format .doc ou .pdf par courrier électronique aux adresses e-mail indiquées ci-dessous au paragraphe 7.
3. Chaque document doit être accompagné d'un résumé dont la longueur ne doit pas dépasser une page dactylographiée. Les documents seront distribués dans la langue ou les langues dans laquelle ou lesquelles ils auront été reçus et les résumés seront traduits par le Secrétariat et distribués dans les autres langues. Les acronymes et les abréviations doivent être développés la première fois qu'ils apparaissent dans le texte. Si le texte en renferme un grand nombre, ils doivent être donnés sous forme de liste au début du document, accompagnés de leur forme développée. Il est essentiel que les documents soient d'une longueur raisonnable; ils ne doivent en aucun cas compter plus de 10 pages.
4. Les gouvernements qui comptent présenter des illustrations polychromes doivent les faire parvenir en 200 exemplaires chacune au secrétariat de la Conférence à New York qui se chargera de les distribuer pendant la Conférence, l'ONU ne pouvant se charger de leur reproduction.
5. Les actes de la Conférence seront publiés en un seul volume. Ils tiendront lieu de rapport de la Conférence.
6. Les documents reçus après la date limite ne pourront pas être imprimés officiellement par le Secrétariat. Ils seront acceptés sur le lieu de la Conférence et distribués sous forme de documents d'information. Pour couvrir les besoins de



manière satisfaisante, ils devront être communiqués en 200 exemplaires au moins par la délégation concernée.

7. Toute correspondance relative à la Conférence doit être adressée au Secrétariat de l'ONU à l'adresse suivante :

M. Amor Laaribi
Secrétariat de la huitième Conférence cartographique régionale des Nations
Unies pour les Amériques
Division de la statistique
Département des affaires économiques et sociales
DC2-1640
New York, N. Y. 10017
États-Unis d'Amérique
Tél. : +1 212 963 3042
Télécopie : +1 212 963 9851
Mél. : <laaribi@un.org>
<javier@un.org>
